

VII . LE PARTRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

A . LE PATRIMOINE CLASSE MONUMENT HISTORIQUE OU INSCRIT A L'INVENTAIRE SUPPLEMENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

1 . LES PROTECTIONS:

Le nombre important de bâtiments classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques dénote de la grande qualité architecturale du centre ancien d'Auray.

Les édifices sont chacun protégés par un rayon de 500 mètres, soit 78 hectares, dans lequel l'architecte des Bâtiments de France gère les abords.

Au titre de la loi, il est le seul, sauf avis contraire du ministre compétent, à imposer ses prérogatives sur tout permis de construire. Dans la pratique, l'architecte des Bâtiments de France propose des orientations afin d'organiser le cadre dans lequel doit s'épanouir l'édifice.

Le premier plan indique les bâtiments classés ou inscrits du centre ainsi que les sites inscrits de Saint-Goustan et des rampes du Loch.

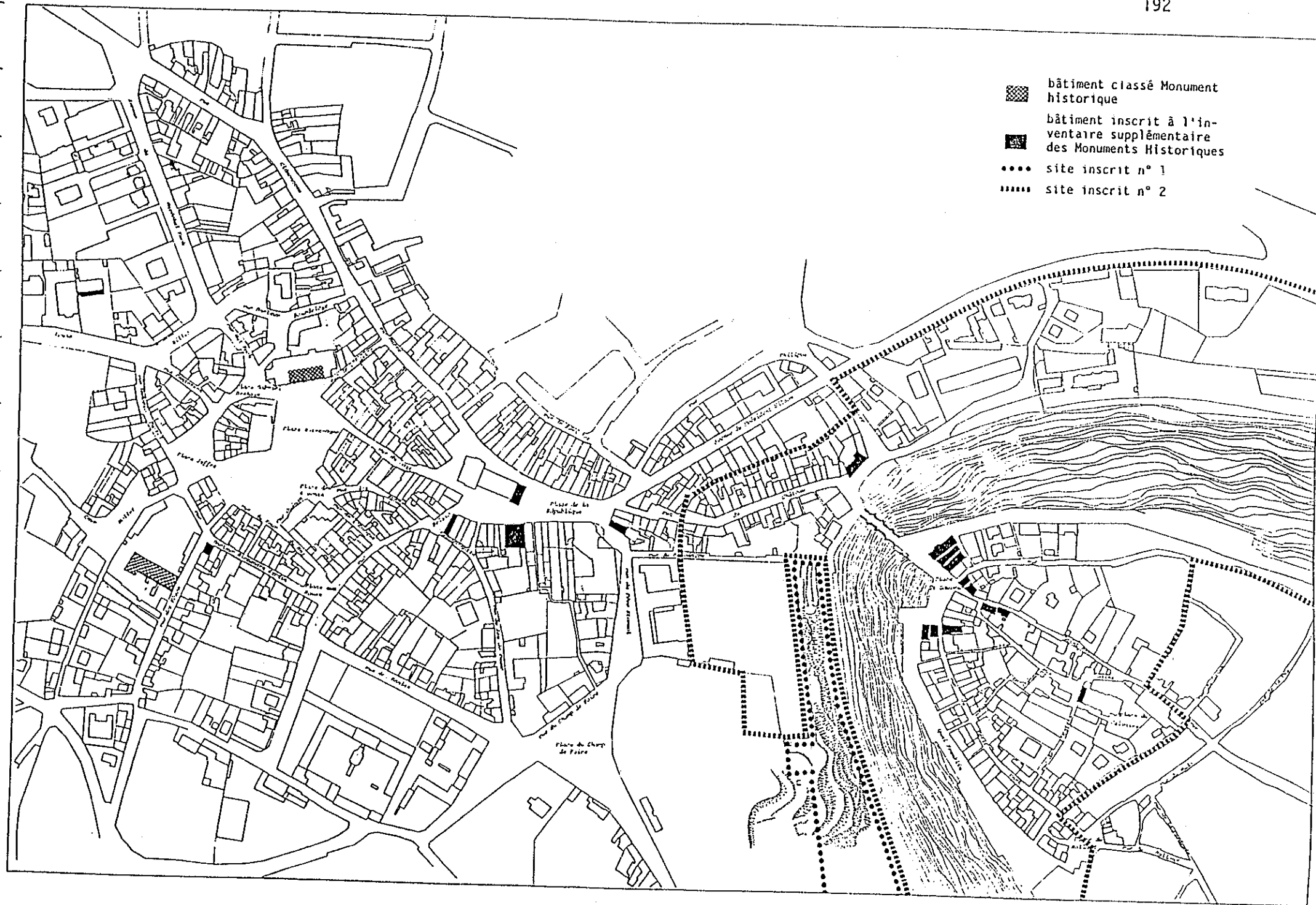
Sur le deuxième document, est donné l'ensemble des bâtiments protégés du territoire communal ainsi que leurs rayons de protection. Ceux-ci couvrent largement la ville ancienne et ses abords immédiats.

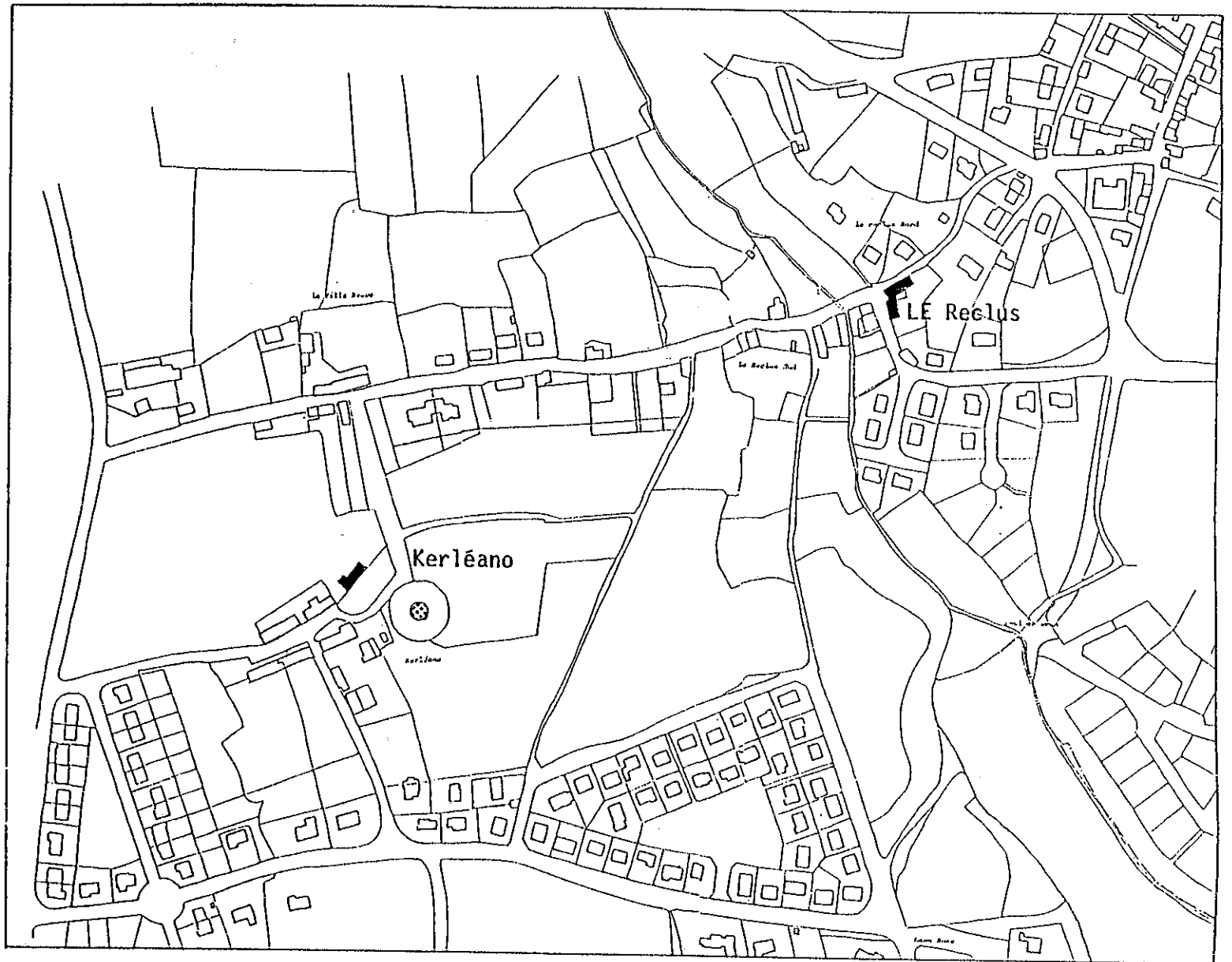
Le cerné fort sur le plan représente la limite du périmètre total.

La qualité architecturale médiocre de certains bâtiments situés en périphérie peut faire douter du bien fondé de la protection arbitraire des 500 mètres. Peut-on parler de totale osmose entre les tissus pavillonnaires et le centre ancien de qualité ?

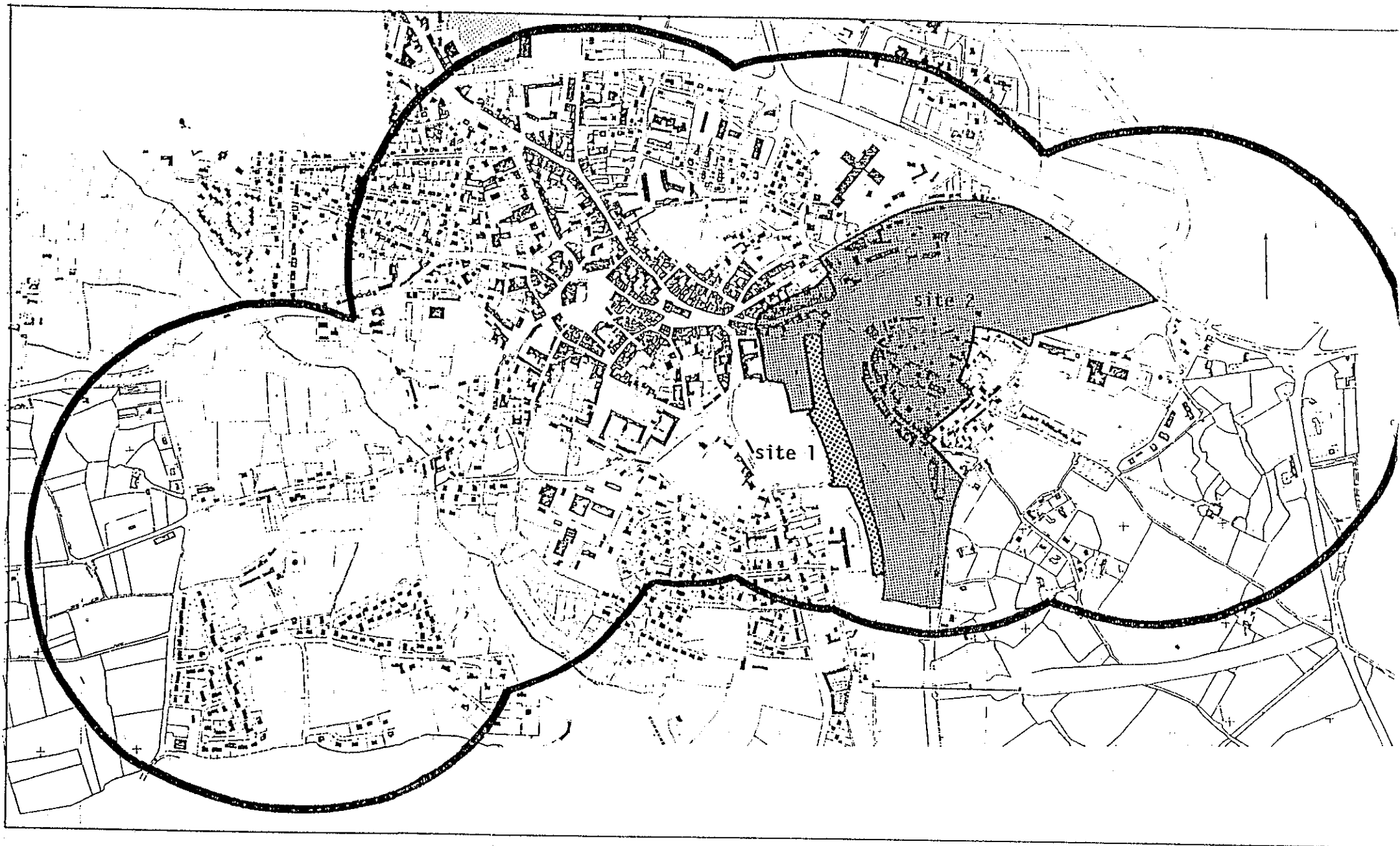
Ce document permet de réfléchir sur la pertinence des rayons de protection lorsqu'ils couvrent en quasi totalité une ville .

Leur pérennité est-elle souhaitable ? A contrario, a-t-on le droit de ne pas tenir compte de l'impact d'un monument à 510 mètres de ce dernier, s'il y a co-visibilité et co-sensibilité entre l'édifice et ses abords ?





LES PROTECTIONS: LE RECLUS ET KERLEANO



SITES INSCRITS ET RAYONS AUTOUR DES BATIMENTS PROTEGES

2 . LISTE DES BATIMENTS ET SITES CLASSES OU INSCRITS

- Eglise Saint-Gildas : portail sud (Cl. MH : 13 décembre 1921)
- Eglise Saint-Goustan : portail, y compris les vantaux de la porte (Inv. MH : 12 mai 1925).
- Chartreuse. Voir : Brech.
- Prieuré de Saint-Cado, au lieudit "Le Reclus" : chapelle, bâtiments et les deux arbres du placitre (Inv. MH : 19 mai 1937 et 4 décembre 1945).
- Croix de Saint-Fiacre (Inv. : 12 décembre 1935).
- Ancien cimetière la "Plaine" (S. Ins. : 12 décembre 1935).
- Monument de Cadoudal (section AO N° 121) classé monument historique le 8 mars 1982.
- Ancienne Chapelle du Saint-Esprit (caserne Duguesclin) classée monument historique le 4 novembre 1982 (section AP N° 523).
- Hôtel de Ville : façades et toitures, y compris le beffroi (Inv. MH : 11 octobre 1963).
- Pont de Saint-Goustan (Inv. MH : 13 avril 1944).
- Ancien manoir de Kerdrain : façade sud (Inv. MH : 3 août 1938).
- Maison et monument de Cadoudal, y compris les abords en terrasse et l'allée (Inv. MH : 10 février 1948).
- Rue du Bois, à l'angle de la rue des Fèves. Maison du XVI ème siècle (Inv. MH : 29 mars 1935).
- 41, place de la Mairie : façade et toiture (Inv. MH : 17 avril 1931).
- Rue Pavée. Vieille maison du début du XVII ème siècle : façade et toiture (Inv. MH : 17 avril 1931).
- Rue du Petit-Port. Maison, parcelle n° 559, section A du cadastre : façade et toiture (Inv. MH. : 7 octobre 1935).

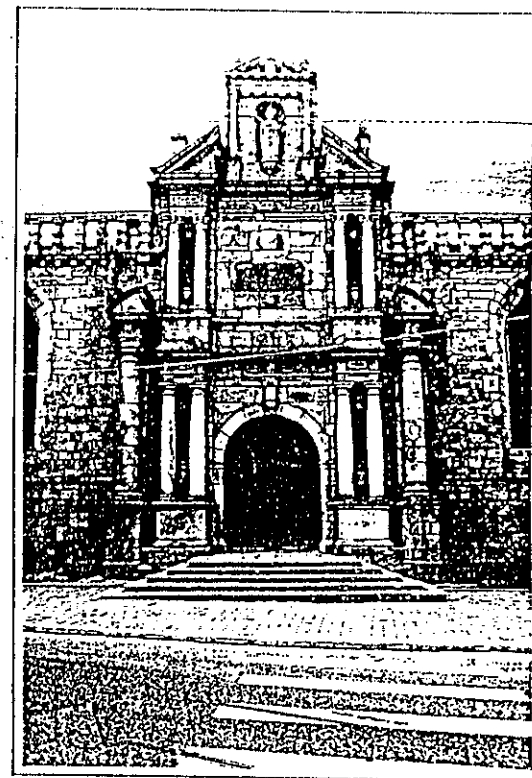
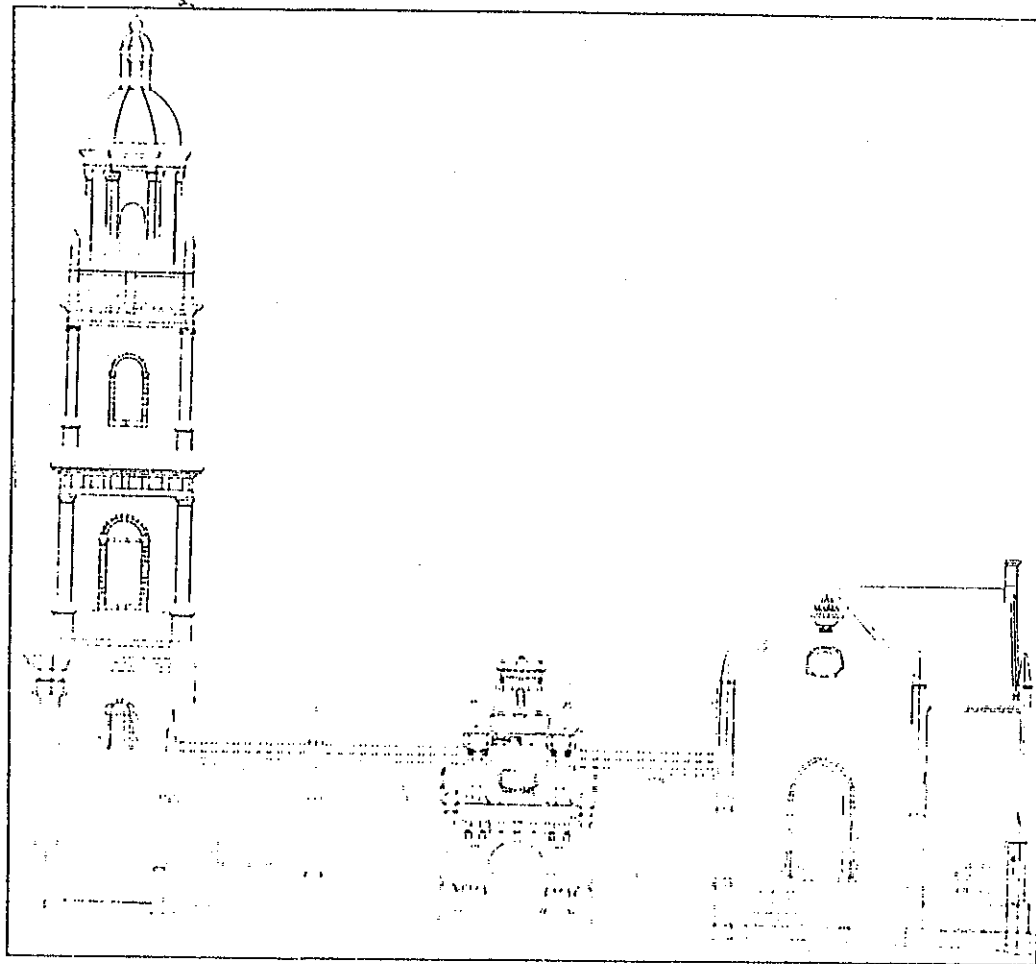
- 5, place de la République : façade et toiture (Inv. MH : 22 novembre 1949).
- 23 et 25, place de la République : façade sur la place et toiture correspondante (Inv. MH : 10 janvier 1964).
- Rue Saint-René. Maisons, parcelles n° 505, 506, 508 et 509, section A du cadastre : façades et toitures (Inv. MH : 7 octobre 1935).
- Place Saint-Sauveur. Maisons, parcelles n° 427, 428, 429, 631 et 632, section A du cadastre : façades et toitures (Inv. MH : 7 octobre 1935).
- Partie Ouest des rampes boisées du Loch, en bordure de la rivière, à la suite de la promenade du Loch (parcelles n° 1172, 1173, 1175 du cadastre). (S. Ins. : 18 août 1932).
- Quartier Saint-Goustan délimité : au Nord, par l'avenue du Président Wilson et la RN n° 165 ; à l'Est, par une ligne fictive reliant l'intersection de la RN n° 165 avec la rive Nord du Loch à l'intersection du CV n° 1 avec la rue Budeau, le tronçon Est de la rue Neuve jusqu'à la rue de l'Enfer comprise, la rue Saint-Sauveur, la rue des Moineaux, la rue du Petit-Port, le CR n° 27 jusqu'au bassin du Stanguy ; au Sud, par une ligne fictive partant du bassin du Stanguy et traversant le Loch d'Est en Ouest ; à l'Ouest, par les limites Est, Nord et Ouest des rampes boisées du Loch, la venelle du Foreste et la rue Vanier. (S. Ins. : 16 septembre 1963).

Les descriptions suivantes sont extraites de l'étude de l'inventaire régional des monuments et des richesses artistiques .

Eglise St. Gildas : classée 1921 partiel.

Granite, pierre de taille, ardoise.
Plan régulier. Croix latine. 3 vaisseaux.
Toit à longs pans. Pignons découverts.
Dôme polygonal.
Sculptures. Vitrail Blason
Tour porche occidentale à 4 niveaux
couverte en dôme. Façade Sud à 3 ordres superposés.

- Début des travaux en 1623 sur les plans de Gilles Monsay (architecte de Port Louis) consécration en 1641.
Porte la date 1636 sur les 3 pignons.
Clocher achevé en 1663, abattu et reconstruit en 1832.



Eglise St. Sauveur - Croix.

4.

Granite, pierre de taille

Moellons, ardoise.

Plan allongé 2 vaisseaux

Toit à longs pans, pignon découvert, croupe, flèche polygonale.

Lambris de couverture.

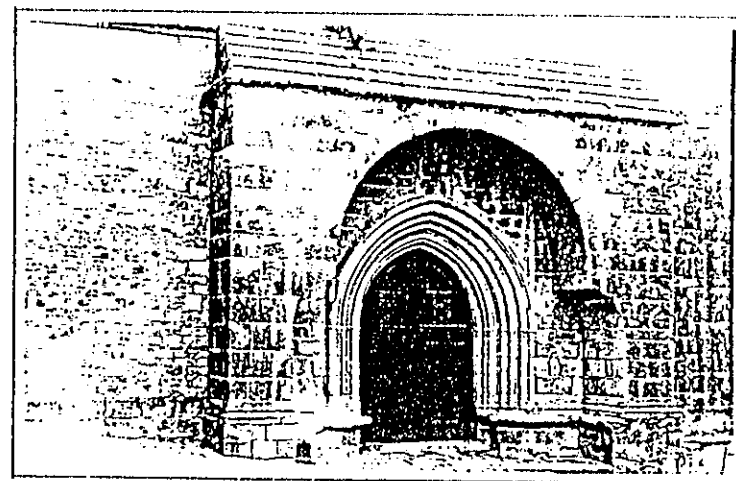
Vitrail, menuiseries.

Porte sur le premier pillier de la nef : "l'an Mil
CCCC () FURENT COMMCEES CES PILIERS PAR DIEU LUX
(;) DOIGNE".

Incendie en 1886 détruisant le chœur, reconstruit
fin 19e siècle.

Socle de la croix daté 1668.

Chevet plat avant l'incendie.



Le Reclus - Prieuré St. Cado.

4.

Chapelle, fontaine, logement

Granite pierre de taille ardoise

Plan allongé - 1 vaisseau

1 étage carré.

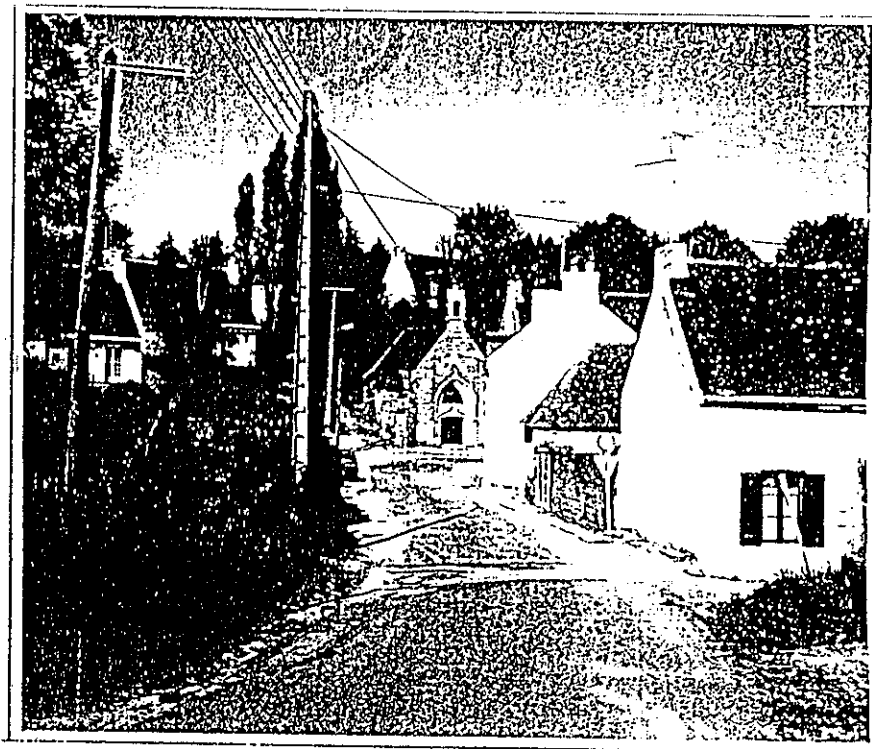
Toit à longs pans pignons découverts.

Escalier dans oeuvre à vis sans jour - bois.

Chapelle de type cornouaillais à petit clocher en façade.

1ère moitié 16e siècle,

1ère moitié 17e-18e siècle détails.



Croix St. Fiacre (Quai Neuf)

9.

Granite (hauteur 2,60)

Sculpture : crucifixion Christ glorieux - Tétramorphe
St. Jean-Baptiste. Saint non identifié.

Socle : Têtes humaines

Fut : 1 symbole évangélique sur chaque face.

Croix : face Nord Christ glorieux avec 2 personnages.

Sud : Christ en croix + 2 personnages.

Est : personnage en tunique.

Ouest : St. Jean-Baptiste.

Sans doute liée à la chapelle St. Fiacre, existant
au 16e siècle, mentionnée au 18e siècle sous le nom
de chapelle Keralbaud et alors en ruine.

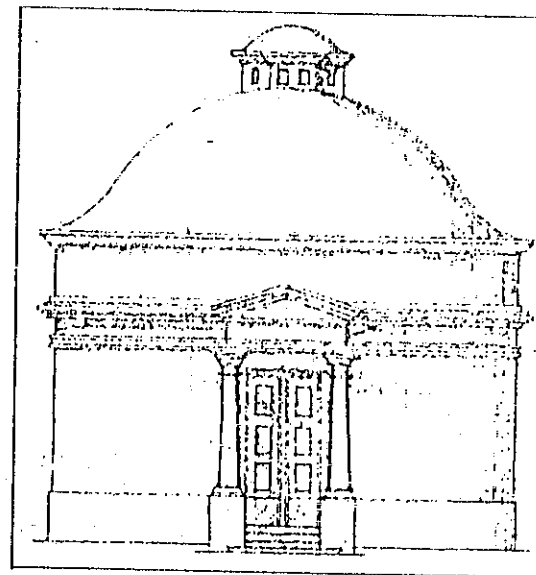
Kerléano : Mausolée G. Cadoudal.

Granite enduit ardoisé.

Rotonde dôme circulaire.

Coupole sans trampe.

Edifié à la mémoire du Chef Chouan. 1ère moitié 19e.



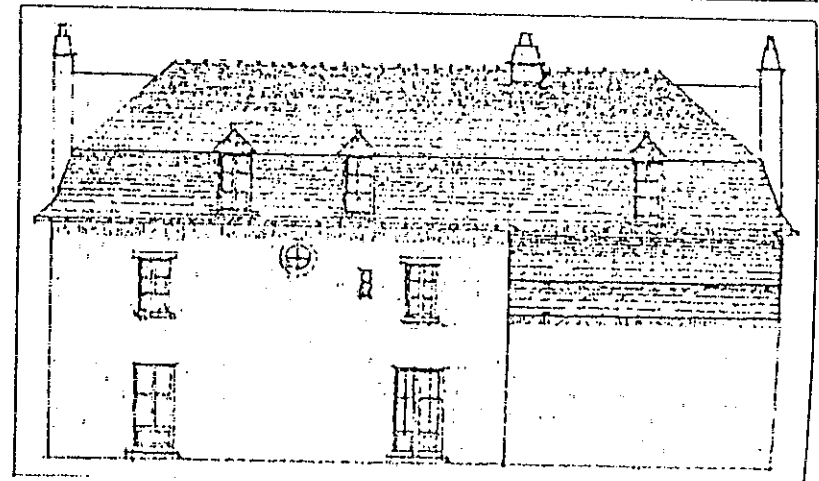
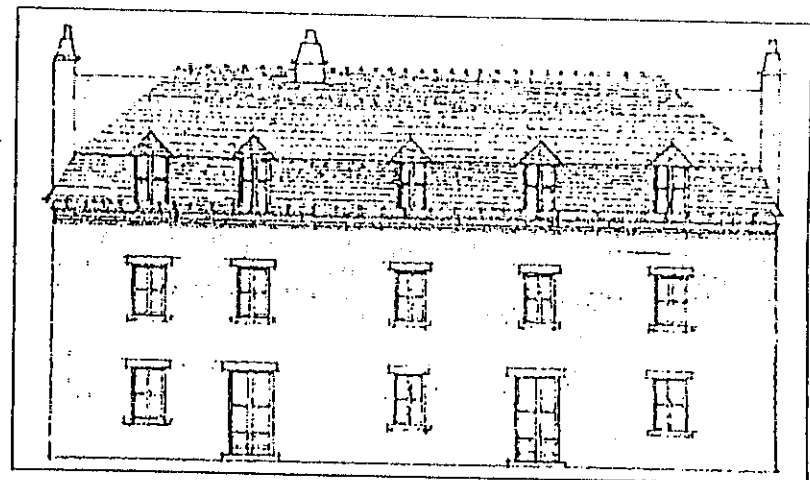
Kerléano : Manoir ins. 1948

Shiste enduit, moellon, ardoise

1 étage carré.

Elev. Trav. ord.

Croupe toit longs pans brisés 1ère moitié 19e.



Chapelle Saint-Esprit.

Matériaux : Granite, pierre de taille, ardoise.

Structure : Plan allongé, 3 vaisseaux

Couverture : toit à longs pans, pignons découverts.

Couvrement : lambris de couverture.
voûte d'ogives
escalier hors oeuvre
escalier à vis sans jour.

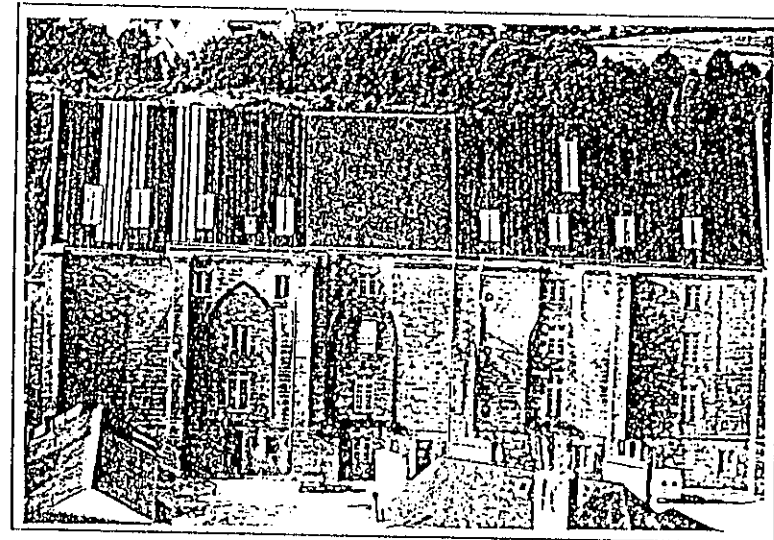
Représentation : sculpture.

Typologie : très grande chapelle de parti élancé,
exceptionnelle en Morbihan.

Historique et conclusions :

Chapelle des Hospitaliers du St. Esprit.

Edifice du 14e siècle transformé fin 18e et 19e.
fenêtres murées et espace intérieur réaménagé.



Hôtel de Ville.

A.

Calcaire, pierre de taille, ardoise

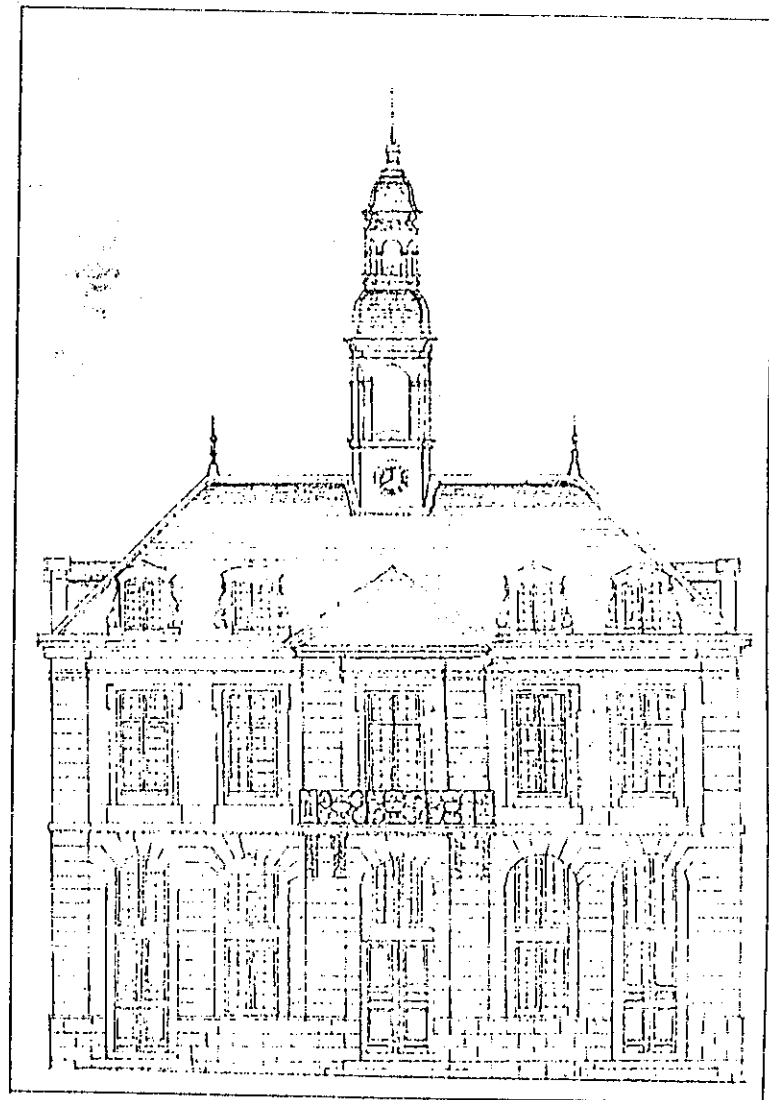
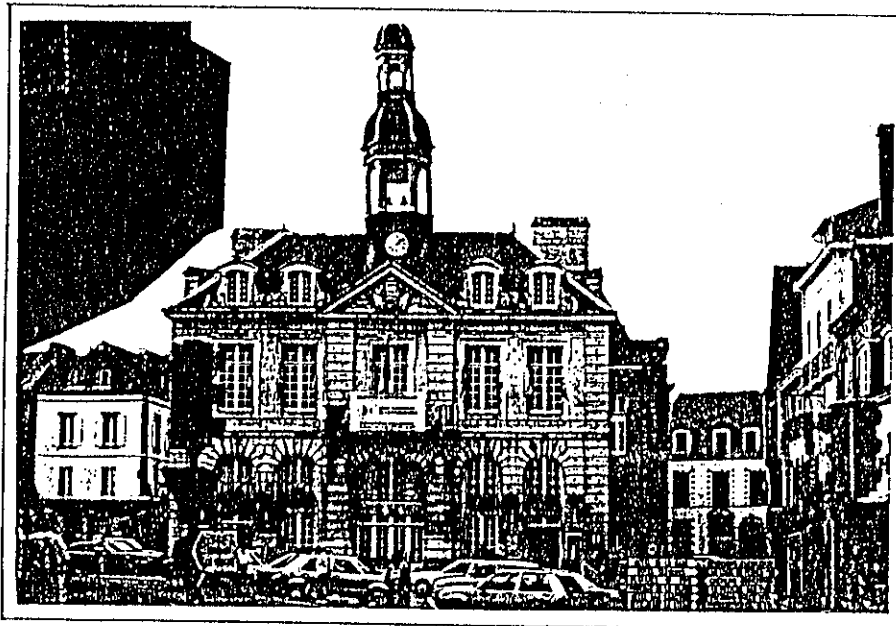
Plan symétrique.

Élévation à travées - ordonnancée - croupe - Dôme polygonal.

Escalier dans l'oeuvre, tournant à retours avec jour.

Sculpture - ferronnerie.

Construit de 1776 à 1782 par l'Ingénieur Jean
Detaille de Ferroyant pour servir d'Hôtel de Ville.



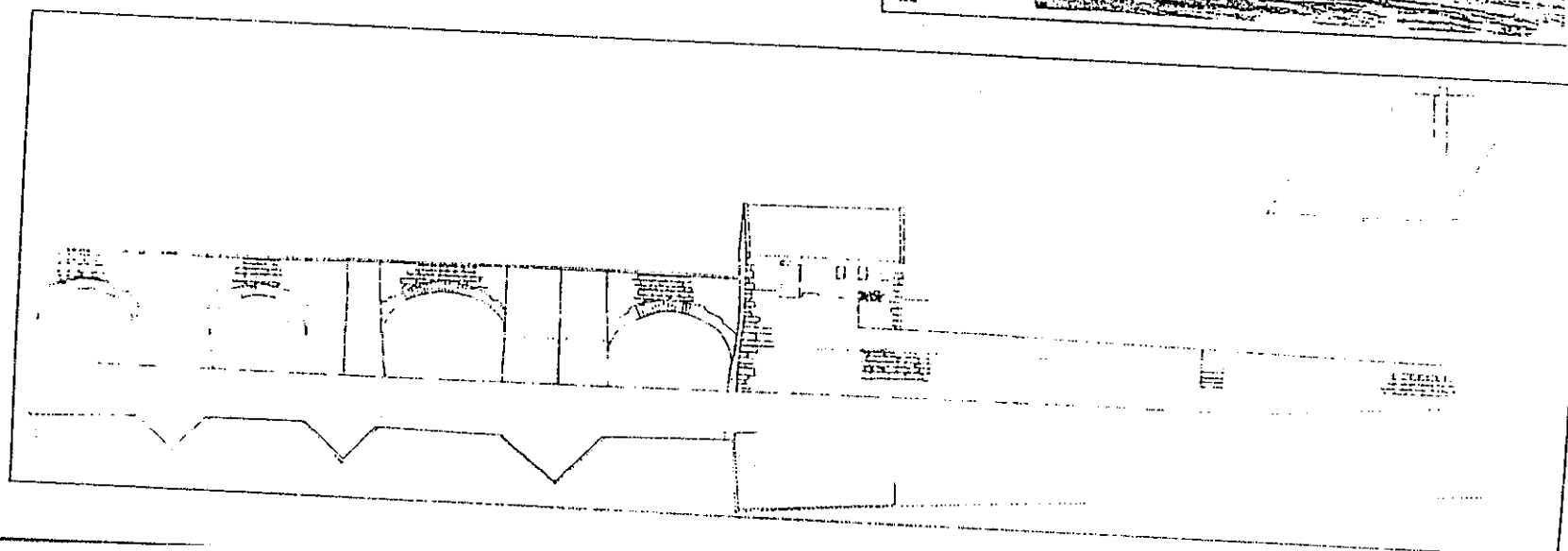
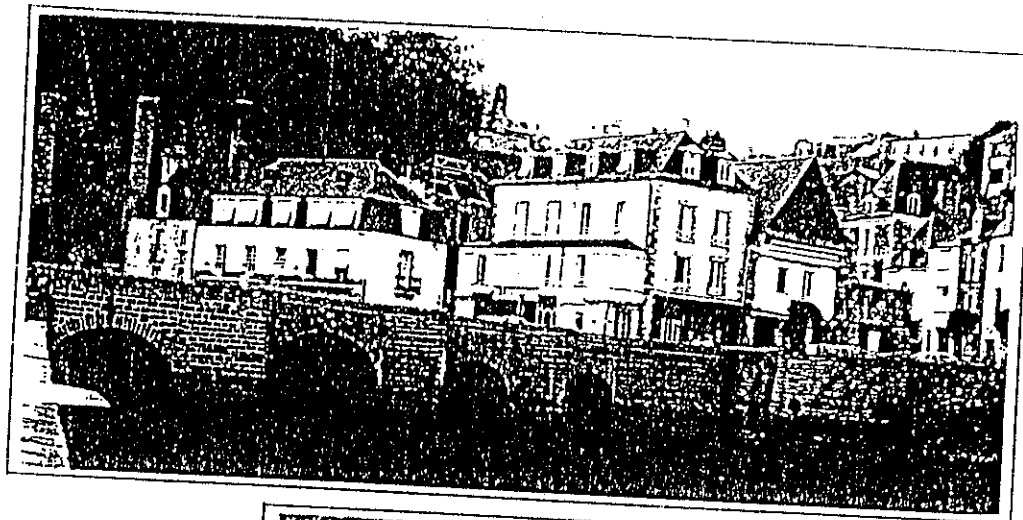
Pont St. Goustan.

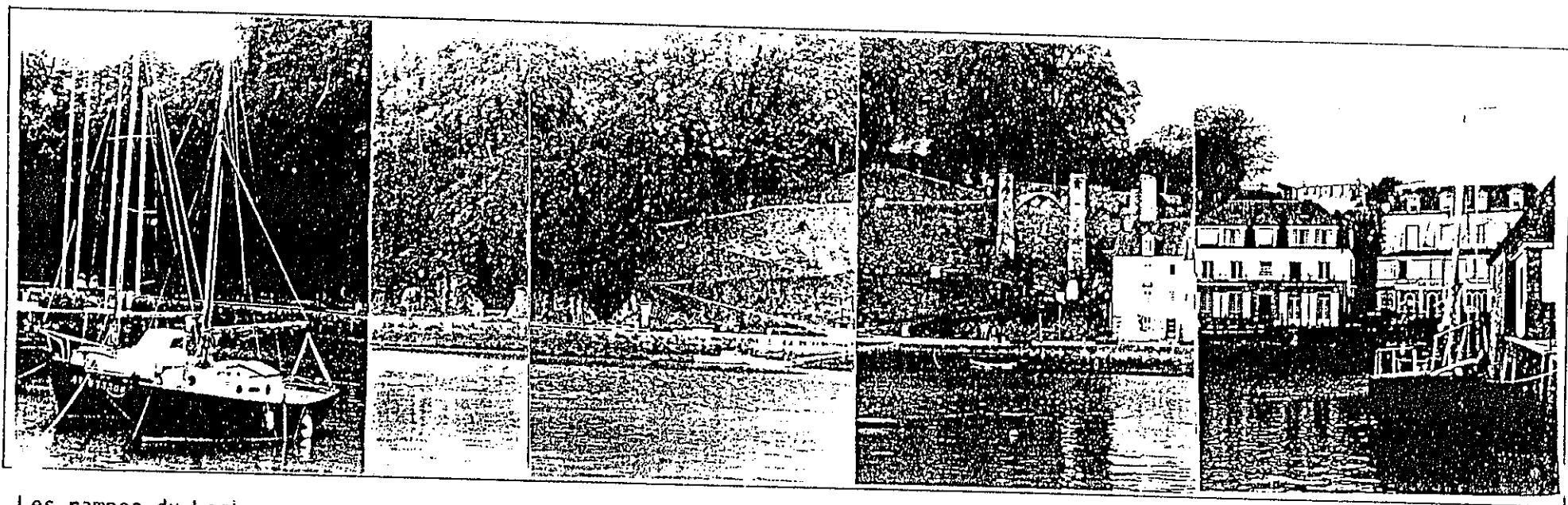
Granite, pierre de taille.

Long : 36,50 - larg. 10,65

Piles à bec.

18e siècle (1707) porte la date.





Les rampes du Loch

B . LE PATRIMIONE NON PROTEGE

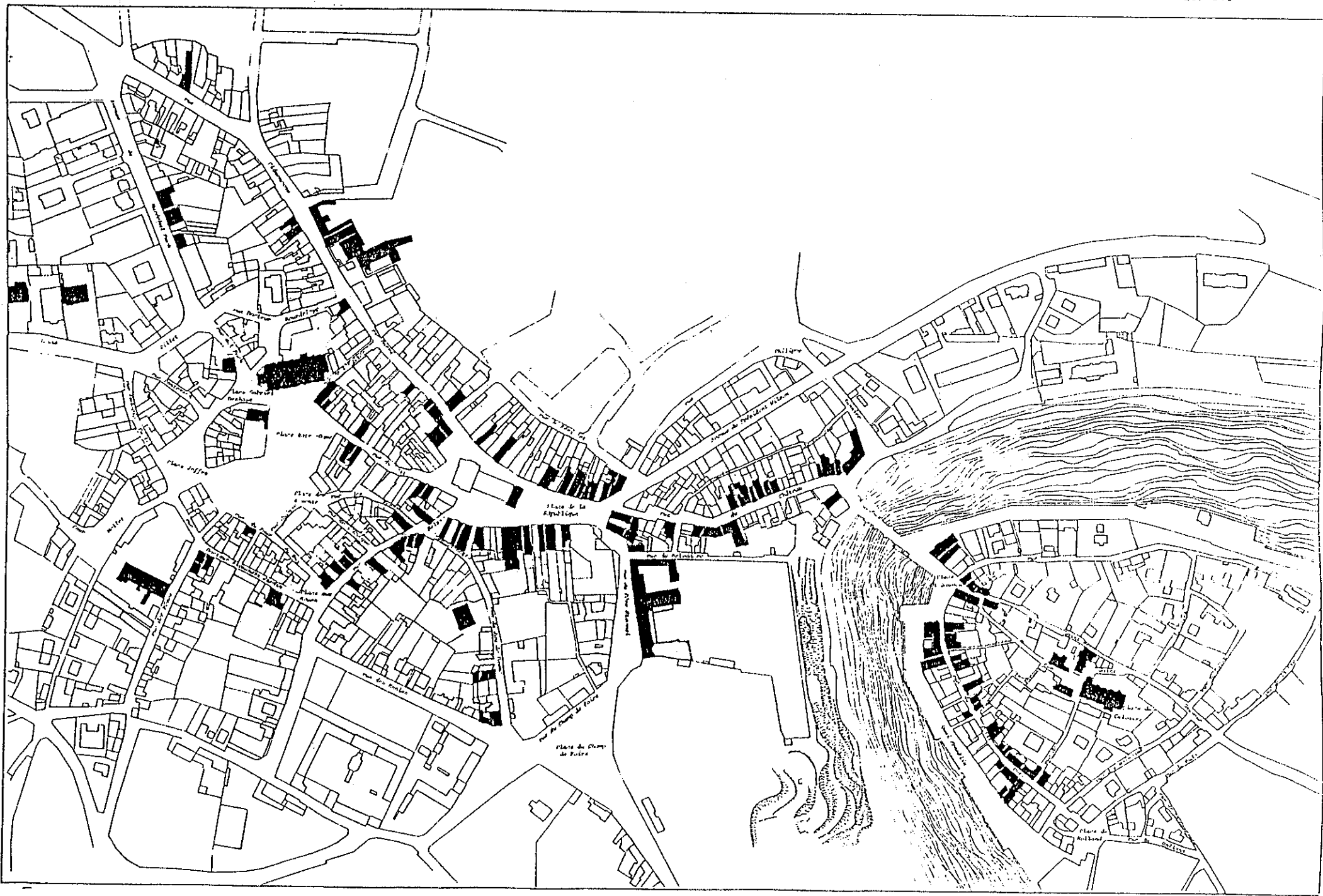
1 . LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL :

Outre les quelques bâtiments classés ou inscrits que compte Auray, l'analyse a mis en évidence un nombre important de constructions contribuant à l'intérêt architectural et urbain de la cité.

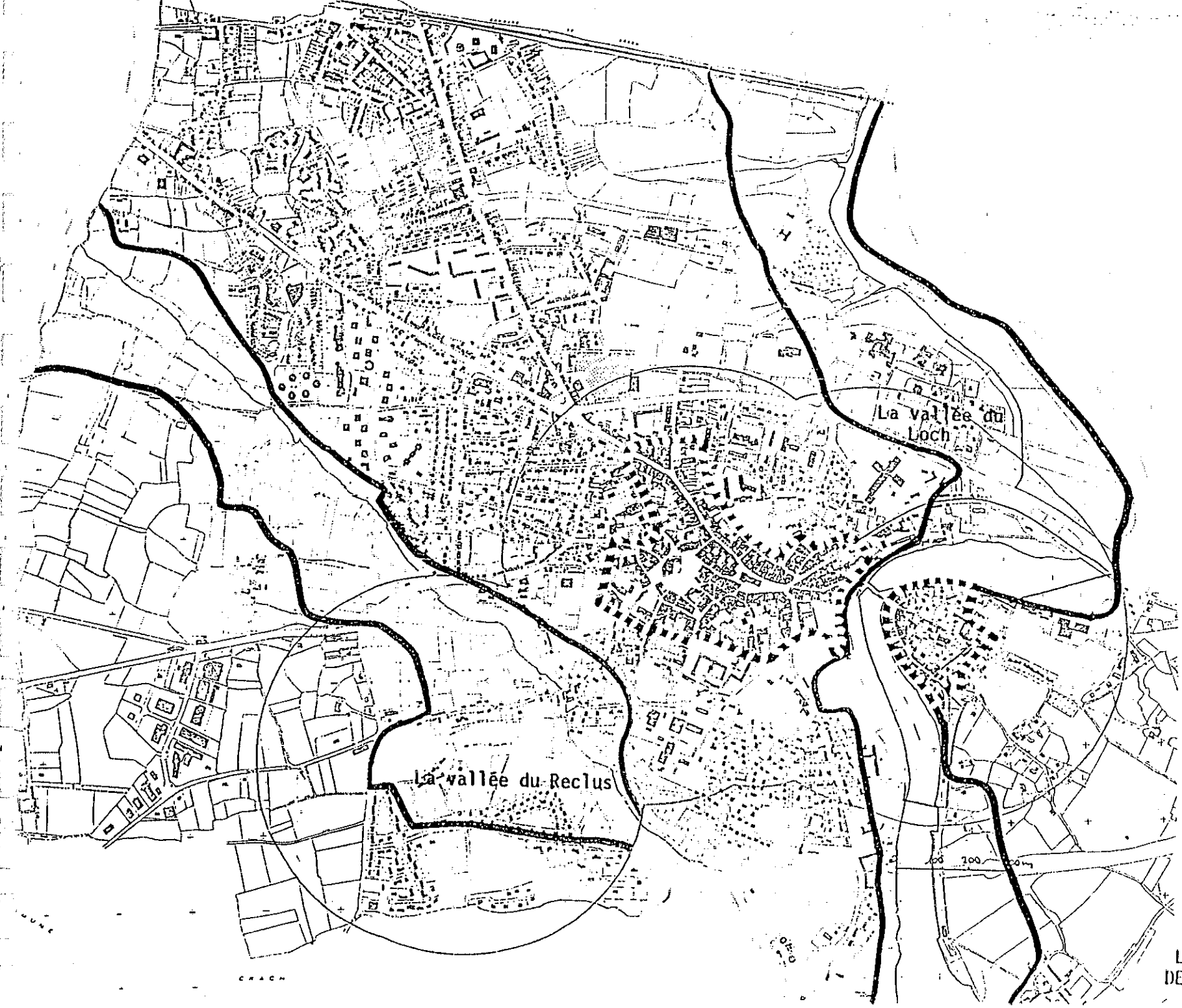
Ces bâtiments sont recensés dans la planche suivante: "constructions constituant le patrimoine". Prestigieux ou modestes, leur présence est essentielle dans la lecture du tissu urbain, ils seront donc déterminant dans la délimitation des secteurs de protection.

2 . LES SITES ET PAYSAGES :

L'analyse paysagère a mis en lumière deux grandes entités de qualité: les vallées de Reclus et du Loch, qu'il conviendra d'inclure dans les protections futures.



CONSTRUCTIONS CONSTITUANT LE PATRIMOINE



La vallée du Reclus

La vallée du Loch